

**COPIL**

**PCAET PVVS**

**Brèves de réunion**

**10/05/2023**

**1. Participants :**

<i>25 personnes</i>	<p>C. FRIQUET, élue Scey-sur-Saône/C3/PVVS  F. CONNETABLE, DGS Ville de Vesoul/CAV  S. ABRANT-GRANDGIRARD, élue CAV  P. EMANN, élu Coulevon/CAV  S. VIEILLE, élu Échenoz-la-Méline/CAV  C. TARY, élu Frotey-lès-Vesoul/CAV  J-L. DESROCHES, élu Ovanches / C3  R. MOLLIARD, élu Combeaufontaine/CCHVS  M. ROUGET, CCHVS  H. EPLE, élu Quers / CCTV  B. GAUDINET, élu Liévans/CCTV  T. CHALMIN, Président Chambre d'Agriculture 70  R. ALEXANDRE, Président Fédération de Pêche 70  L. GARNERET, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Lanterne  V. BOURRET, SMAMBVO  J. JANIN, SMAMBVO  S. LAÏLY, GRDF  P. RIGONI, ADEME  P. AZIÈRE, ADEME  C. CHAPELLE, SIED 70  N. MONIOT, ADERA  M. BONTEMPS, Département 70  J. BORSENBERGER, CAUE 70  S. RAPP, DDT 70  S. ARTERO, DDT 70</p>
PVVS	<p>V. LUTHRINGER, directrice du PVVS  V. BEAUVAL, chargée de mission SCOT au PVVS  A-L. RIVIERE, chargée de mission sante au PVVS  O. LORENZON, chargé de mission attractivité et PCAET au PVVS  M. FOULON, chargée de mission PCAET et CRTE au PVVS</p>
ECOZIA- AKAJOULE	<p>C. REFFET (chef de projet du groupement)</p>

**2. Objectif de la rencontre**

L'objectif était de présenter au COPIL le premier pool d'actions identifié au cours des ateliers avec les élus, au cours de certains entretiens avec des partenaires du Pays. Un second objectif était d'obtenir ses réactions sur ces actions afin de :

- Connaître des actions complémentaires portées par des partenaires extérieurs au territoire
- Eliminer ou prioriser certaines actions au regard des enjeux
- Valider les attentes de l'Etat par rapport à la structure finale du PCAET.

Le diaporama de la présentation est joint avec cette brève.

Les éléments suivants sont à retenir de cette présentation en COFIL.

### 3. Brèves de la rencontre

---

#### 1.1 Bilan sur la présentation des actions

Les participants ont été invités à s'exprimer sur les actions présentées. L'essentiel des discussions :

##### 1.1.1 Remarques sur les actions portées par le PVVS

Pas de questions de l'assemblée présente.

##### 1.1.2 Remarques sur les actions mutualisables

**Action :** « Mettre en place un service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers – sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés... »

##### Interventions de l'assemblée :

- ADERA : Espace Conseil France Rénov' existant, travail en cours avec différents acteurs (DDT, ADIL, CD...) pour améliorer le service => **reformuler l'action par faire connaître, assurer la communication, assurer le lien.**
- ADEME : propose de réfléchir à des plans de mobilité collaboratifs ; l'offre doit être pensée de manière globale.

##### **Action concernant MOBIGO :**

- Le service covoiturage de Mobigo (Région BFC), outil récent, n'est pas encore pleinement opérationnel et n'est pour le moment pas très connu des usagers. L'offre de la CMA (dispositif Proxylene) est à communiquer également.

##### **Action pistes cyclables :**

- Travail en lien avec le Département > schéma départemental
- Décision à l'échelle de l'EPCI, travail avec les EPCI voisins lors de tracés en commun

##### **Proposition du bureau d'études :**

Ecovia propose aux EPCI de s'entraider pour mettre en place ces actions, voire de se proposer comme chef de file d'une ou plusieurs actions. Cette proposition a été discutée et a entraîné quelques réactions :

- Impossible de mobiliser les EPCI à travailler ensemble sur des actions communes ; les petits EPCI ne se voient pas être chefs de file ; il est précisé que les actions « communes » aux EPCI ne sont pas financées par le PVVS

- Idée de mettre en place des commissions thématiques pour la mise en œuvre du plan climat ; cela donnera la visibilité de l'EPCI le plus moteur selon les actions et favorisera les échanges ; ces commissions peuvent être animées par le Pays
- Ne pas rajouter d'instances pour rester opérationnel
- Le SYTEVOM peut être leader sur l'action concernant les biodéchets ménagers et les déchets verts.

### 1.1.3 Remarques sur les actions particulières à chaque EPCI par axe et objectifs

#### Axe 1 : O1.1 :

- Remarque ADERA : le dispositif OPAH n'est pas mis en place dans tous les EPCI. Comment s'occuper des autres où cette fonction d'animation n'est pas présente et où les revenus sont faibles ?
- CCHVS : OPAH terminée sur le territoire mais la dynamique se poursuit
- C. FRIQUET : aucun EPCI ne peut s'affranchir de la thématique habitat, chacun fait avec ses moyens. A noter que les aides sont un peu différentes sur les OPAH.
- ECOVIA fait remarquer que « Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple » n'est retenue que par un seul EPCI. Ne semble pas cohérent avec les objectifs ambitieux.
- Etude « attractivité – logement » en cours menée par le Pays sur la C3 pour recenser et diagnostiquer les bâtiments publics => pourra être élargie si les résultats sont positifs
- CCTV : sous l'angle diagnostic pourrait rejoindre la notion de recensement
- CAV : actions déjà en vues donc n'a pas coché. Pourrait être cochée. Ne se pose pas en termes de priorité. SIED réalise les diagnostics et peut répondre aux demandes des collectivités.
- Réunion prévue SIED/PVVS/SYTEVOM pour éviter de se "marcher sur les pieds"

#### O1.2 :

- La DDT 70 se montre surprise de constater que tous les EPCI n'aient pas coché les cases.
- La CAV : précise qu'un schéma directeur de l'eau en cours et est d'accord pour cocher la première action de l'O1.2.
- La DDT 70 demande à ce que soit remonté à la CCTDS pourquoi ils n'ont pas retenu l'action sur la sensibilisation à la protection des périmètres de captage
- La DDT 70 demande à élargir l'action de la sensibilisation à la protection des périmètres de protection > sensibilisation à la qualité/quantité d'eau de manière plus générale

#### O1.3 :

##### Action Véloroutes/voies vertes :

- SMAMBVO : signale des dérangements de la faune constatés autour de ces axes de circulation : prendre en compte les zones sensibles de certaines espèces (dérangements pouvant entraîner des échecs de reproduction => mettre en évidence les secteurs sensibles (information ou empêchement de divaguer par clôtures ou plantation de haies)
- Il est proposé de remonter l'action listée dans le 2.2 dans le 1.3 car cela correspond mieux

**Action** « Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité » : la DDT trouve qu'il serait intéressant de cocher la case en lien avec le programme Action Cœur de Ville sur la CAV

**Action** « Renforcer et développer un réseau de bornes électriques de recharge sur le territoire (avec le SIED) » :

- ces bornes sont beaucoup moins utilisées depuis qu'elles sont devenues payantes, notamment sur les petites communes. Réfléchir au sens de l'action. Faire développer et connaître d'autres systèmes. Cibler des collectifs pour ces bornes. Les bornes à recharge rapide le long des axes routiers fonctionnent encore bien. Les installations de bornes à domicile augmentent. Existence d'une obligation relative à l'installation de bornes dans certains bâtiments neufs.

**Action** « Elaborer un diagnostic et un plan d'action des mobilités sur le territoire et développer un schéma des déplacements doux, notamment pour les créations/extensions de zones d'activité » :

- L'ADEME s'interroge pourquoi CCTDS et CCHVS n'ont pas coché cette action ?

Remarque générale de la chargée de mission du PAT au Département : trouve que le plan d'action est foisonnant et se questionne s'il sera possible de toutes les réaliser.

## **Axe 2 : ENR&R**

ECOVIA met en avant que l'axe 2 présente moins d'actions opérationnelles que pour le volet économie d'énergie (Axe 1).

Actions d'accompagnement possibles pour trouver des solutions au développement des EnR&R.

CA 70 : mine existant de bâtiments agricoles et autres pour installer des panneaux photovoltaïques mais le coût de raccordement plombe bien souvent les projets.

Remarques de la DDT70 :

- La problématique du raccordement au réseau est toujours d'actualité et a été remontée
- Volet planification du développement des EnR selon la loi du 10 mars 2023.
  - o Un porter à connaissance sera publié pour permettre aux communes de démarrer ce travail de cartographie est en cours
  - o Un chargé de mission EnR va arriver le 1<sup>er</sup> juin pour appuyer les communes à la cartographie et également pour les accompagner dans la prise en compte de la biodiversité en amont du projet et des autres enjeux
  - o Cartes qui seront à intégrer dans les documents d'urbanisme et les PCAET. Réalisées par les communes, remontées à l'échelle des EPCI. Définir les surfaces agricoles incultes et forestières non exploitées (décrets à venir) intégreraient ces secteurs d'accélération.
  - o Référent, sous-préfet référent au niveau des EnR => aide pour mettre en œuvre la loi et les décrets
  - o Service mis en œuvre pour articuler enjeux de développement des EnR pour qu'il aboutisse
  - o Ajouter une action au PCAET en lien avec cette loi d'accélération

Remarque de l'ADERA : regrette l'approche négative de la population pour mettre en œuvre des actions, alors qu'il serait possible d'adopter une approche positive et volontariste, d'autres territoires ont pris cette thématique en main : le développement des EnR représente une rentrée d'argent pour les EPCI qui leur permettraient de préparer l'avenir. Il faut s'appuyer sur les forces du territoire rural.

Remarque sur les ABF : il est rappelé que de discuter d'un projet d'installation de PV sur toiture avec les ABF le plus en amont possible facilite sa mise en œuvre.

ECOVIA explique que le manque d'actions pour répondre aux objectifs méthanisation et éolien entraînera deux possibilités pour la suite du PCAET :

- Si des actions émergent, elles seront mises en face de ces objectifs
- Sinon suppression de ces objectifs et révision de la stratégie et des objectifs chiffrés
- Discussion qui sera tranchée à la suite du travail sur les actions

Remarques sur ce point (CCHVS) : par le passé, on a mis en œuvre des projets éoliens. La compétence est désormais aux communes, qui informent de plus en plus l'EPCI des sollicitations qu'elles ont reçues pour l'éolien mais également le photovoltaïque.

CA 70 : réflexion et coordination nécessaire afin de mettre les EnR au "bon endroit".

Remarques du SIED : peut accompagner des collectivités dans la mise en œuvre de projets ENR : SEM existante.

### Axe 3 : O1.3

**Action** « Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau » :

- Fédération de pêche : le maintien des zones humides est fondamental, nécessité de mentionner précisément dans les documents d'urbanisme la présence de ces zones et y associer des mesures pour les préserver. Aujourd'hui, des ZH sont encore remblayées pour l'urbanisation.
- SMAMBVO : mise en place PGSZH sur une dizaine de communes du PVVS, avec données et outils de priorisation des enjeux. Intégrer cet outil auprès des SCoT et PLUi.
- PVVS : sujet primordial à traiter à travers le SCoT. Pour se faire, le Pays compte réunir l'ensemble des acteurs concernés afin de s'accorder sur la traduction des objectifs de préservation des milieux humides dans le DOO (document d'orientation et d'objectifs). Possibilité de faire le lien avec le PCAET.

Remarque CD70 : est-ce que des objectifs chiffrés seront associés aux actions ?

- ⇒ Réponse ECOVIA : oui, lorsque possible lors de la rédaction des fiches actions et de l'identification du dispositif de suivi

#### 1.1.4 Remarques sur les actions proposées par les partenaires

ADERA : Lancement de l'action sur les petites installations solaires en autoconsommation est effective depuis cette semaine, déjà une quinzaine de retours sur le département. Le groupement d'achat pourra se faire lorsque l'ADERA aura déménagé dans ses nouveaux locaux (place de stockage).

DDT70 : recensement et valorisation des friches > travail mené par le PVVS. Etude probablement engagée avec l'AUDAB sur l'ensemble du territoire. Première étape : déterminer la nature des friches recensées.

Valorisation des friches bâties agricoles (fiche CRTE) -> la Chambre d'Agriculture a besoin de l'appui des EPCI pour le recensement de ces terres ce qui est en lien avec l'action de l'axe 1 : réévaluer le potentiel de destination de ces friches et de réutilisation. Nécessité également de bien définir ce qu'est une friche.

CD70 : identifier le Département via le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Remarques du SMAMBVO qui s'interroge sur la possibilité d'être prescriptif sur les essences à utiliser pour la gestion forestière. Les réponses des participants s'alignent sur le fait que ce n'est pas la responsabilité du PCAET, que de nombreux outils existent et que l'ONF se préoccupe déjà du sujet.

La chambre d'agriculture souligne qu'une action pour un aménagement / une meilleure gestion de la forêt privée serait nécessaire : réflexion sur le parcellaire qui est tellement morcelé que cela nuit la gestion et la

valorisation des bois. Le Département propose de s'appuyer sur un outil existant, la bourse forestière, en la démultipliant.

Interventions de la salle : le PCAET peut être le relais de ces informations existantes.

## **1.2 Autres questions soumises au COPIL**

ECOVIA demande à valider le format du PCAET : une stratégie globale d'échelle PVVS avec des programmes d'actions locaux dont certains ne répondront pas à tous les objectifs.

La DDT70 se montre d'accord sur ce format, pour les EPCI non obligés tout comme pour la CAV. La DDT70 va tout de même se renseigner avant de confirmer.

La DDT70 remarque plusieurs points :

- La CCTDS qui est absente de la plupart des actions. Actions qui seront à la croisée entre volontariat et obligations réglementaires. Propose de refaire un croisement entre ce qui est volontaire ou pas.
- Le PCAET est également un document de valorisation d'actions qui se font déjà aujourd'hui.